



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des relations avec les collectivités locales,
Bureau de l'environnement**

Affaire suivie par : Sandrine MARCOU
Téléphone : 04 67 61 61 39
Mél : sandrine.marcou@herault.gouv.fr

Montpellier, le - 3 JUIN 2025

Le préfet de l'Hérault

à

Mesdames et Messieurs les membres de la
Commission de suivi de site

Objet : Réunion de la commission de suivi de site (CSS) de l'usine SAIPOL à SETE.

Je vous informe que la commission de suivi de site (CSS) de l'usine SAIPOL à SETE, se tiendra le :

**Vendredi 20 juin 2025 à 11h00
en séance plénière – salle Erignac en préfecture
Place des Martyrs de la Résistance à MONTPELLIER
sous la présidence de M. le Préfet**

L'ordre du jour de cette réunion sera le suivant :

- 1 – Communication sur l'arrêté préfectoral portant sur la création de la CSS
- 2 – Désignation des membres du bureau et adoption du règlement intérieur
- 3 – Présentation du site SAIPOL
- 4 – Bilan de l'activité de l'usine SAIPOL pour 2024
- 5 – Bilan environnemental – Synthèse des contrôles 2024
- 6 – Bilan de l'action de l'inspection des installations classées 2024
- 7 – Échanges – Questions diverses

NB : les questions qui demanderaient un examen approfondi ou une technicité particulière pourront recevoir des réponses écrites après la CSS, communiquées avec le relevé de conclusions.

Je vous serais reconnaissant de participer à cette réunion ou de vous y faire représenter.

Le préfet,

François-Xavier LAUCH